

Radiographie,

quels risques
pour le patient ?



QU'EST-CE QU'UN RAYON X?

Les rayons X sont des rayonnements électromagnétiques ionisants; ils peuvent traverser la matière vivante, et donc, potentiellement, entraîner des lésions au niveau des cellules ou de l'ADN. On parle alors d'examens irradiants.

En font partie la radiographie, la mammographie, la radioscopie et la tomodensitométrie (scanner).

N'en font pas partie, l'échographie (ou ultrasons) et l'imagerie par résonance magnétique (IRM).

QUEL EST LE RISQUE?

Les radiographies offrent des informations pour établir le diagnostic, mais présentent un certain risque pour le patient. Dans le cas d'une radiographie des dents ou de la mâchoire complète, du thorax ou des extrémités, le patient est exposé à une très faible dose de radiation (égale à quelques jours d'irradiation naturelle). Le risque d'un décès par cancer lié à l'irradiation est par conséquent négligeable.

Les examens réalisés à l'aide de rayons X font l'objet d'une réflexion particulière chez la femme enceinte. Dans le cas d'une radiographie des dents, du thorax ou des extrémités, les rayons X ne sont jamais dirigés vers le fœtus et la dose de radiation qu'il reçoit est totalement négligeable.

Dans tous les cas, votre médecin a reçu une formation qui lui permet de déterminer si les avantages d'une radiographie pour votre santé surpassent largement les risques.

QUELS OUTILS POUR VOUS AIDER?

Le tableau, au verso compare les examens entre eux. N'hésitez pas à poser vos éventuelles questions au personnel compétent, afin de bénéficier de votre examen radiologique en toute quiétude.

Afin d'éviter la répétition inutile d'examens radiologiques, informez votre médecin des radiographies récemment réalisées.

Plus de détails sont disponibles sur le site www.arrad.ch, rubrique «Information au patient».

